

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de PEYRELEAU
12720
Séance du samedi 6 mars 2021
N°20220326-03**

Département
AVEYRON

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
7	7	6

L'an deux-mille-vingt et un et le samedi six mars à 16h30 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean LEYMARIE, Maire.

Date de la
Convocation

18/03/2022

Date d'affichage

18/03/2022

Objet de
Délibération

RAR

Étaient présents

ESPINASSE Joël, LEYMARIE Jean, PEIRS Virginie, VALGALIER Jessie, ROUGET Alain, PELLET Bernard,

Absents : JULIEN Christian,

Procuration : JULIEN Christian donne procuration à PEIRS Virginie

A été nommée secrétaire :

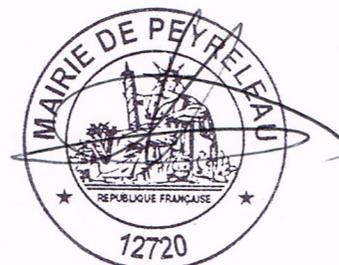
Le Maire indique qu'il convient de procéder à la détermination des Restes à Réalisés en dépenses d'investissement pour 2021 à savoir :

- Opération 29 Eclairage Public 5.000,00 € cpte 21534/21
- Opération 31 Mur de Soutènement de 70.000,00 € cpte 2128/21
- Opération 49 SPR de 46.400,00 € cpte 2031/20
- Opération 51 Plate-forme de la Tour de 20.000,00 € cpte 21318/21

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal valide les RAR

Fait et délibéré à PEYRELEAU, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

**LE MAIRE
Jean LEYMARIE**



Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-
préfecture de Millau le
26/03/2022
et publication du
26/03/2022